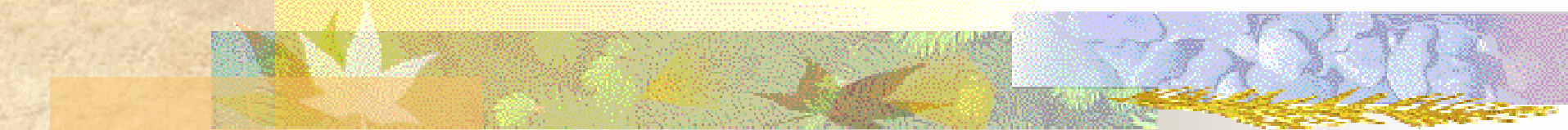


LES ESPACES NATURELS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON : AVEC OU SANS TRANSHUMANANCES ?



Avenir des transhumances animales
entre Méditerranée
et Montagnes du Sud de la France

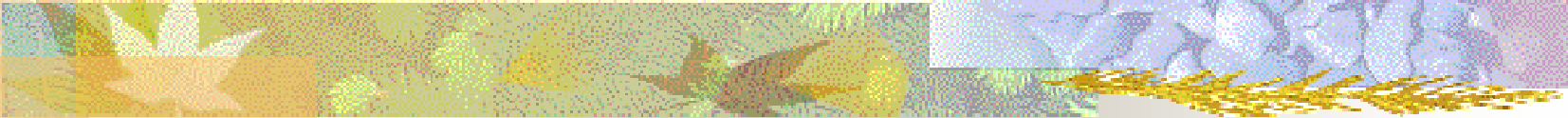


Focus sur un problème régional non résolu
posé par des réalités épidémiologiques,
réglementaires et politiques
sur les troupeaux ovins qui se mélangent
et changent de place au fil des saisons.

Prospectives et implications écologiques, économiques,
sociales.

Futures possibilités de management et de
développement à l'échelle régionale, nationale et
européenne.

Comment avancer ensemble ?



Point de vue et analyse de la situation actuelle et évolution par une vétérinaire du terrain transhumant à la recherche d'une solution efficace contre une maladie qui a longtemps pénalisé les brebis, les bergers et les hommes qui vivaient à leur contact : la Fièvre de Malte ou Brucellose

Docteur Marie-Pierre PUECH
Vétérinaire
19 avenue du Vigan
34190 GANGES - France
tél : 33 (0)4 67 73 86 90
mail : mppuech@mageos.com

...avec quelques années de travail près des bergers transhumants, entre Alpes et Provence, les grandes transhumances,

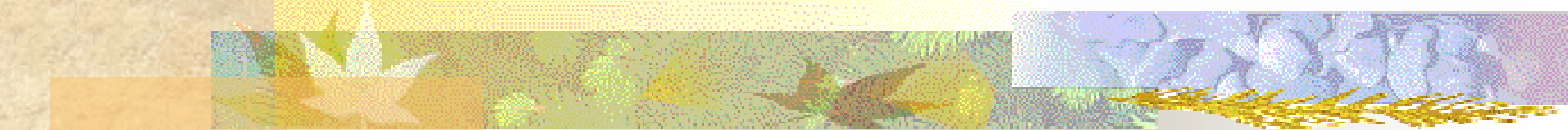
depuis 20 ans ici, entre Causses, Aigoual, Lozère et Méditerranée : en Cévennes.

Les Cévennes, un pays magnifique avec des transhumances à pied, des pompons et des races rustiques, restaurées récemment par le travail et la volonté d'Hubert Germain.



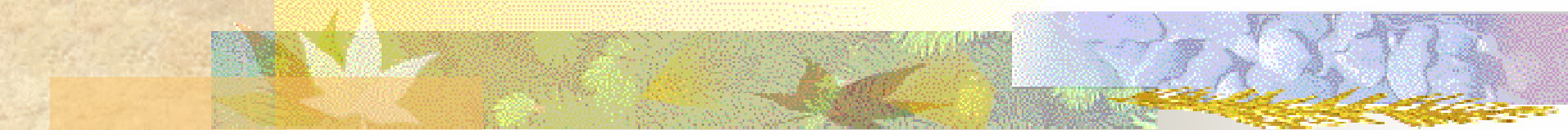
Brucellose et Transhumances : Quel est le problème ?

- Le problème posé par :
 - la Brucellose et ses règles
 - la transhumance
 - l'espace naturel
- Les causes
 - Les vraies
 - Les fausses
- Quelles solutions ?
- Et en conclusion : un avenir ensemble est possible, si on en a la volonté

- 
- **Ce problème sanitaire et réglementaire**, en lien avec le pastoralisme régional et son accompagnement politique, technique, social, est **symptomatique de l'incertitude et de l'instabilité et surtout de la difficulté du développement de l'élevage régional** depuis 20 ans.

 - **Mon objectif :**
 - ❖ Informer, faire savoir
 - ❖ pour laisser ensuite la parole à des bergers transhumants passionnés mais inquiets de leur avenir
 - ❖ et à des discussions et des réflexions avec les participants de ce forum

pour ensemble envisager des solutions innovantes à la gestion de notre territoire à la fois dans ses composantes techniques, scientifiques, humaines, animales, naturelles..., enjeux multiples qui nous tiennent à cœur

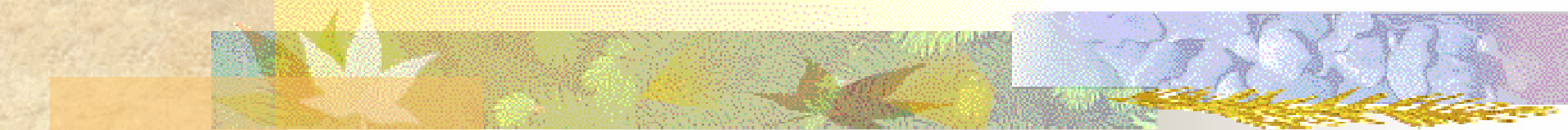


QUEL EST LE PROBLÈME ?

L'avenir du métier de berger et de l'élevage ovin transhumant est menacé aujourd'hui directement en France du fait de réglementations sanitaires ambiguës concernant une grave maladie humaine : la brucellose.

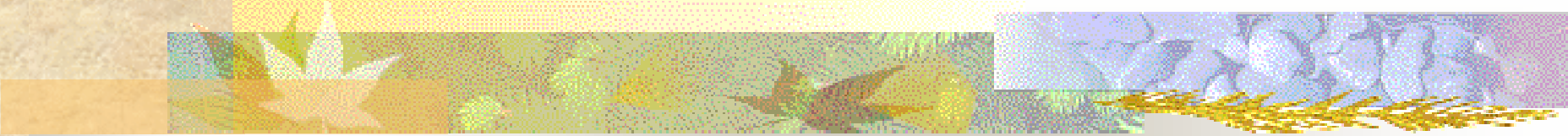
Votre santé aussi...

Le saviez-vous ?

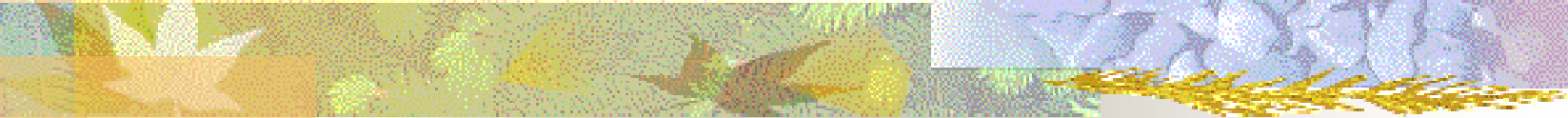


La brucellose, ou Fièvre de Malte

- maladie méditerranéenne transmise à l'homme par les animaux d'élevage
- omniprésente dans le Bassin Méditerranéen depuis longtemps, très longtemps.
- une vaccination efficace des animaux a été mise en place seulement dans les années 1983 /1985 sur l'ensemble de l'Europe méridionale transhumante
- et protégeait enfin et jusqu'à présent... **TOUS** les troupeaux de cette grande zone du Sud de la France parcourue par les transhumants et aussi les hommes qui y résident.



Transhumance ovine
en Cévennes,
Sud de la France,
traversant le village de
Sumène. 2000



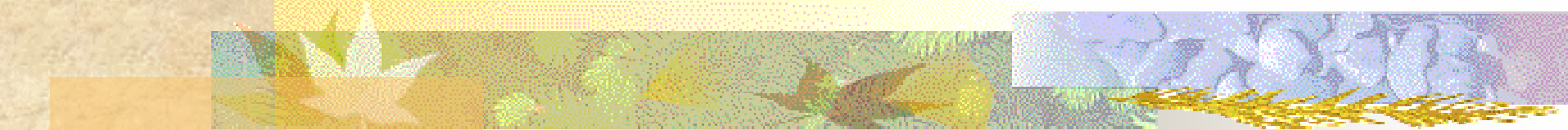
Depuis seulement 1987, l'ensemble des élevages qui partagent le territoire Languedocien est enfin sécurisé, qu'ils soient ovins, caprins, bovins, laitiers ou allaitants.

- Pour des impératifs économiques internationaux^[1],
- les autorités sanitaires départementales d'élevage du Languedoc-Roussillon^[2] ont demandé depuis 1999
- la fin de cette vaccination en Languedoc-Roussillon.
- Aucune concertation avec les responsables de santé humaine (zoonose majeure).
- **La vaccination de tous les troupeaux transhumants héraultais est depuis 2003 définitivement interdite.**
- Les autres départements devraient suivre, pour donner à leur département, leur région, et enfin à la France un statut de PAYS EXPORTATEUR INDEMNÉ DE BRUCELLOSE, enfin ERADIQUÉ.

MAIS...

^[1] Réunions et premières décisions de l'Organisation Mondiale du Commerce en 1995 à Marrakech et de l'Office International des Epizooties (organisme réglementant et donnant la mesure et les règles sanitaires aux pays tiers désirant s'ouvrir au commerce international)

^[2] Direction des Services Vétérinaires de l'Hérault, Groupement de Défense Sanitaire de l'Hérault, décision notifiée en 2003 par Arrêté Préfectoral, malgré toutes les démarches inverses entreprises depuis 3 ans.



Vers une France sécurisée, indemne et éradiquée de Brucellose... et de bergers

Tout cela pour permettre à « notre » agriculture sédentaire productiviste et exportatrice de “ jouer ” dans la cour des grands et pays riches.

Pour qu'elle puisse être aux normes de l'OIE afin d'exporter « ses » ovins, caprins, bovins, porcs, fromages, et même “ son ” Roquefort si prisé Outre Atlantique,

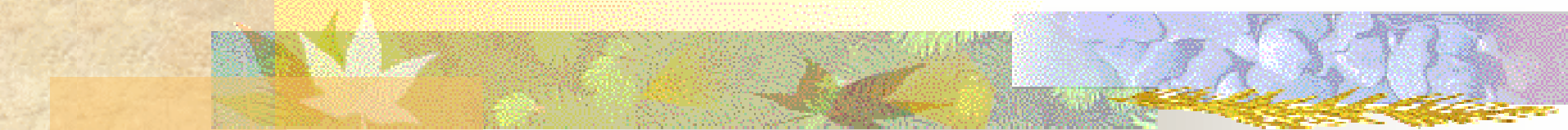
Au détriment des habitants ou résidents du tiers Sud du pays, des bergers, des brebis transhumantes et des espaces de montagnes sèches qui auront des difficultés à être pâturés.

Bref, de nous...

Questions subsidiaires :

Est-ce vraiment le but collectif recherché ?

... Mais a-t-on encore besoin de bergers ?

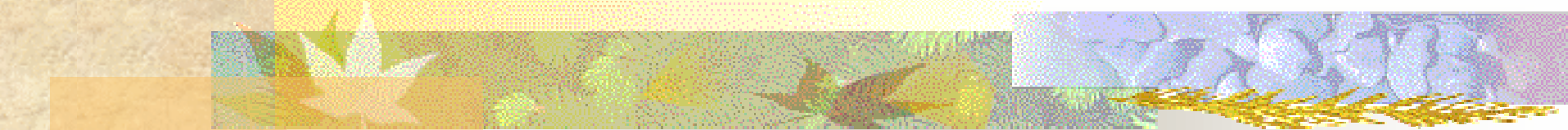


Le risque existe de voir désormais réapparaître dans notre région la Brucellose

- * **dans les populations animales** - entraînant immédiatement l'abattage total des troupeaux infectés, y compris des races rustiques récemment restaurées (Causse narde, Raïole, Rouge du Roussillon), l'interdiction de transhumer, de se mélanger, et de vendre des animaux d'élevage, des produits laitiers, du fumier -

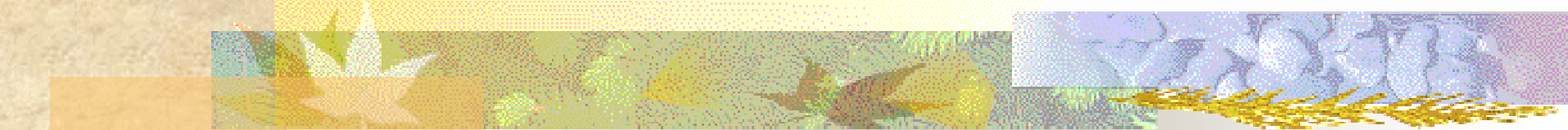
- * **et dans les populations humaines**, en lien avec les foyers d'infection.

Quel progrès pour nos régions méditerranéennes... !



Questions corollaires

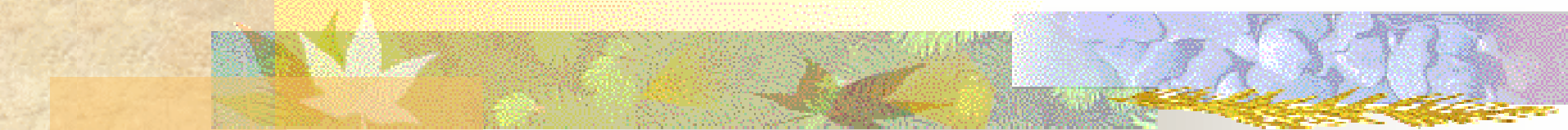
- Comment la réussite dans l'excellente maîtrise sanitaire d'un problème grave qui se pose à la fois pour les hommes, les bergers et leurs brebis, donnant enfin une liberté et une qualité sanitaire inégalée jusqu'alors aux troupeaux transhumants, a-t-elle pu devenir un problème indésirable dans le paysage agricole régional ?
- Et parallèlement, pense-t-on pouvoir se passer de la profession et des savoir-faire des bergers dans ces territoires difficiles et embroussaillés ?



Des espaces naturels méridionaux avec ou sans transhumances ?

avec ? et donc, comment amener une activité professionnelle extrêmement fragilisée, inquiète, méfiante parce que trop souvent niée et dénigrée y compris par les siens, à évoluer dans les nouvelles dispositions agricoles européennes ?
Techniquement, comment s'y prendre ?

ou sans ? mais, attention à bien réfléchir et anticiper à l'abandon de cette pratique pastorale...



La dégradation de la situation des bergers dans le paysage agricole français est alarmante en 2003, à commencer dans le Languedoc - Roussillon :

- précarité de leurs revenus et situations
- vétusté et délabrement de leurs équipements,
- indigence et abandon technique dans lesquels ils sont laissés,
- atteinte à la liberté de mouvement de leurs troupeaux enfin sécurisés.

Ces réalités objectives doivent être modifiées pour donner un avenir au sein de l'élevage régional à un système pastoral adapté et à l'écosystème dans son ensemble.



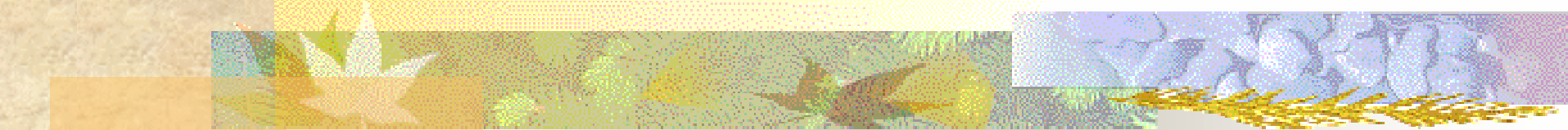
ATTENTION : tout abandon, déstabilisation et exclusion du territoire s'inscrivent EVIDEMMENT dans le milieu naturel et humain, ouvert, en interaction quotidienne avec l'ensemble du secteur.

Les milieux ne sont pas clos et isolés du reste

Trois exemples pour appuyer une réalité parfois oubliée :

- le feu
- la brucellose
- le loup ou tout autre élément de l'écosystème pouvant croiser dans le territoire.

Des bergers oubliés, laissés pour compte, abandonnés techniquement, des populations rurales mal informées, tournées sur leurs seules stratégies, et surtout tenues éloignées de la compréhension et de la gestion collective du territoire et de la société, peuvent très vite poser des problèmes à l'ensemble et à la santé du milieu en général.



LES CAUSES...

■ LES VRAIES

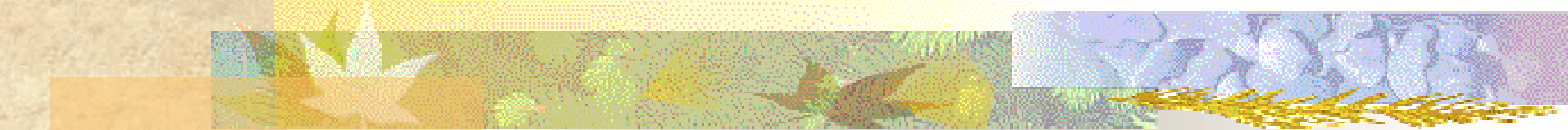
- ❖ *raisons « géostratégiques » avec des pressions sanitaires fortement installées sur la région, que ce soit au Nord de la zone (Lozère) ou à l'Ouest (Larzac et Aveyron),*
- ❖ *cloisonnement actuel dangereux entre santé publique et santé animale,*
- ❖ *faiblesse du lobbying transhumant local,*
- ❖ *contraintes pressantes de l'administration française*

■ LES FAUSSES

quelques boucs émissaires parfaits qui font oublier l'indigence et l'inacceptable dans lesquels est confinée par ses propres « pairs » cette profession laissée pour compte de l'agriculture et la société, dites « modernes » :

- ❖ *l'Europe et ses technocrates*
- ❖ *le loup*

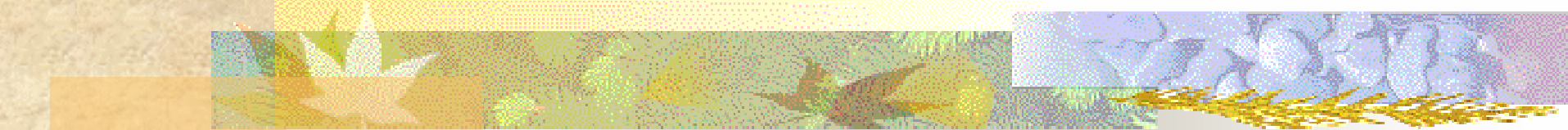
pour les plus cités...



QUELLES SOLUTIONS FUTURES de MANAGEMENT RÉGIONAL, NATIONAL et EUROPEEN à ENVISAGER ?

Profession :
berger
transhumant en
Languedoc Roussillon
Quel projet d'avenir ?

Comment partager à la
fois l'espace et les
financements et aides
techniques pour un
développement solidaire
économique des
Territoires
Méditerranéens ?

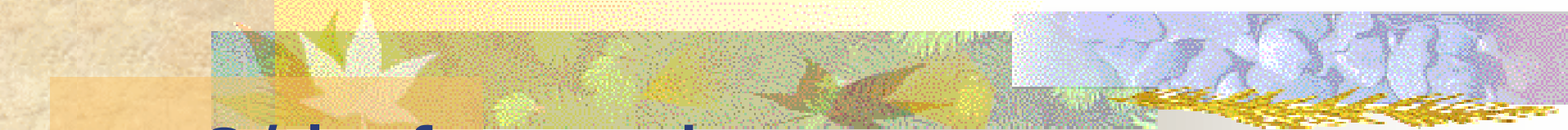


1/ la loi

- Changer la loi :

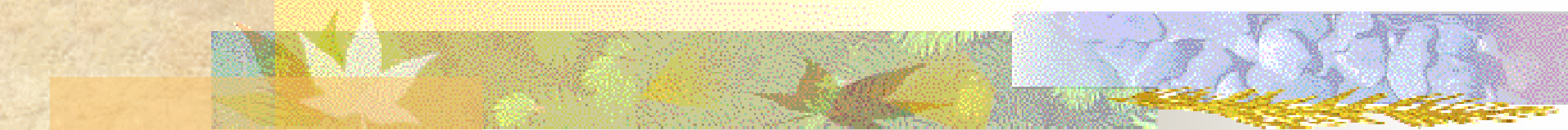
Ce n'est pas aux règlements commerciaux de faire exercer des diktats entre les gens d'une même région et nous exclure mutuellement.

C'est à nous de savoir ce qui est bon de faire ensemble et comment nous allons le faire au sein d'une Europe riche et surtout voulant se développer et vivre en paix.



2/ la formation individuelle, permanente et collective

- Formation collective pour apprendre ensemble à développer les nouveaux modèles d'agriculture à promouvoir collectivement
- Ce n'est pas les uns sans les autres ou contre les autres, mais ensemble.
- Ces savoirs-là sont à partager et à diffuser sans modération, pour les enrichir.
- Comment peut-on penser conserver la nature sans motiver ni intéresser les acteurs locaux à ces nouveaux savoirs ?
- Mais, qui sont donc ces nouveaux « chasseurs de primes » environnementales qui ne voudraient pas partager ?

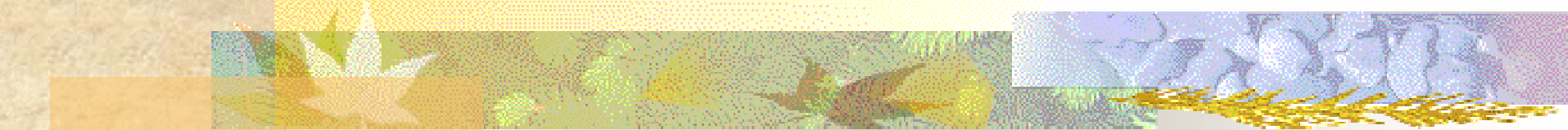


3/ le développement économique

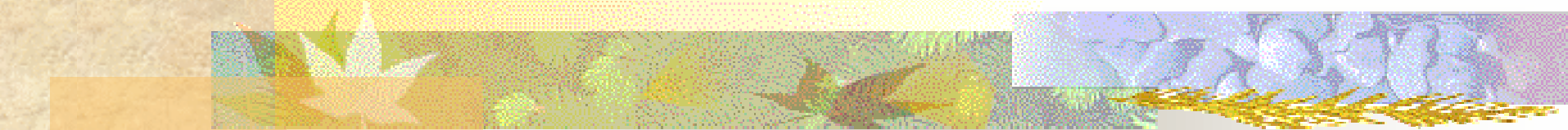
- Un développement économique partagé du territoire, en respectant sa qualité et sa diversité
- Des produits du terroir respectueux de l'animal, des hommes et du milieu dans lequel ils s'inscrivent, à Haute Qualité Environnementale (HVN).
- Savoir inventer, produire, fabriquer ensemble et vendre à des consommateurs sensibilisés

N'est-ce pas là un travail à fournir dès aujourd'hui plutôt que de laisser dégrader une situation peu soutenable

que ce soit du côté des brebis, des hommes de la nature ou de l'intelligence ?

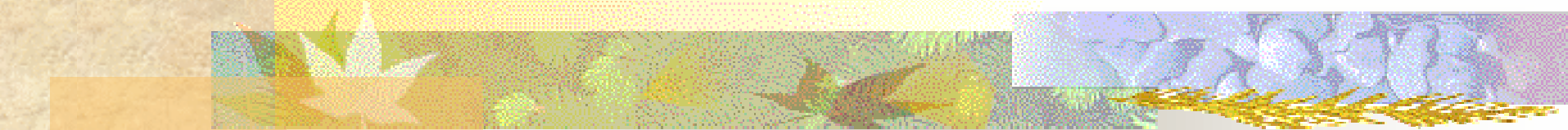


Et si on travaillait collectivement
à un projet d'usages partagés
du territoire ?



Ce n'est pas

- le combat du Pélardon des Cévennes contre la brebis Caussenarde,
- la Réserve Naturelle contre les bovins Aubrac,
- le bassin de Roquefort contre la transhumance,
- les “ modernes ” contre les “ anciens ”,
- le loisir contre la production agricole,
- le loup contre les bergers,
- la France des traditions contre l'Europe des technocrates...
- la ville contre la campagne
- ...

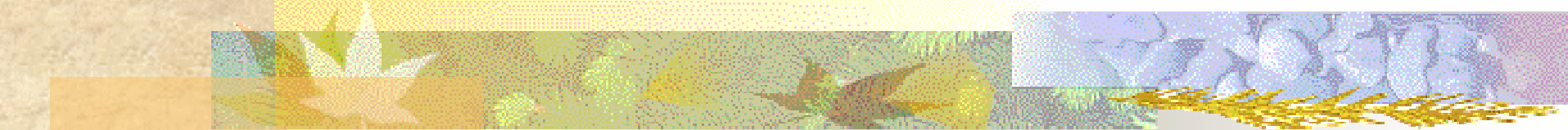


mais bien

une palette de qualité de produits et de projets culturels et agricoles variés

- à identifier
- à renforcer
- et à inventer

pour mieux vivre ensemble dans un monde à apprendre à connaître, à enrichir et à transmettre aux générations suivantes.



Les obstacles sont là...

C'est de notre responsabilité
et de notre volonté de donner
de l'avenir à un projet qui allie
modernité,
environnement et pastoralisme.